***Sexual Violence and Harassment in the Brussels Nightlife: A Qualitative Study of Survivor Testimonials on Social Media***

La politique de confidentialité assure la transparence du traitement des données personnelles dans le cadre de l'étude.. Danielle Fernandes.

Comme cette étude est basée sur :

- données préexistantes

lorsqu'il n'est pas raisonnablement possible de demander un consentement préalable, la VUB fonde le traitement des données à caractère personnel sur l'intérêt public.

Cette politique de confidentialité est publiée sur le site web de RHEA.

Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur l'étude et son déroulement pratique.

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez toujours contacter le chercheur ou son superviseur.

Coordonnées du/des chercheur(s) et du superviseur

Chercheur:

Fernandes, Danielle

RHEA Center

Vrije Universiteit Brussel

E-mail: danielle.shirley.fernandes@vub.be

Phone : 032456253684

Promotor:

Coene, Gily

RHEA Center

Vrije Universiteit Brussel

E-mail: gily.coene@vub.be

Phone: 032494381864

1. **Objectif de l'étude**

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée "Développement d'une intervention citoyenne pour lutter contre la violence et le harcèlement sexuels (SVH) dans la nuit urbaine de Bruxelles". Ce projet doctoral comporte trois phases. La phase 1 consiste à étudier la violence sexuelle et le harcèlement dans le contexte de la nuit urbaine de Bruxelles et à comprendre les défis et les structures de soutien pour la prévention de la violence. Dans la phase 2, les résidents bruxellois et les acteurs de la nuit seront impliqués dans le développement d'une intervention préventive pour la formation des témoins et la promotion de la sensibilisation. Dans la phase 3, l'intervention sera testée et évaluée à l'aide d'une approche mixte.

Dans le cadre de la première phase exploratoire du projet, les expériences individuelles en matière de SVH et de recherche de soutien seront étudiées par le biais d'une série de méthodologies de collecte de données, telles que des entretiens, des discussions de groupe, des promenades en ville et des analyses des médias sociaux. Les médias sociaux se sont avérés essentiels pour sensibiliser le public à la SVH, les survivants de la violence partageant leurs expériences dans le cadre de la campagne #metoo. Dans le contexte de la vie nocturne bruxelloise, un compte Instagram appelé "Balance ton bar" a attiré l'attention du public sur la question de la SVH en partageant des témoignages de survivants.

La présente étude vise à analyser qualitativement ces témoignages afin de mieux comprendre les expériences de violence ainsi que les défis et les éléments facilitateurs auxquels les survivants sont confrontés. Les résultats de cette étude qualitative seront utilisés pour informer le développement d'une intervention visant à prévenir la violence sexuelle dans la nuit urbaine de Bruxelles.

1. **Qui peut participer à l'étude ?**

L'étude utilisera des témoignages publiés sur le compte de médias sociaux "Balance ton Bar". Les personnes qui ont soumis ces témoignages sont les participants à l'étude.

1. **Déroulement pratique de l'étude et remplissage du questionnaire**

La publication des témoignages (données) sur le compte de médias sociaux "Balance ton Bar" pour un accès public sera considérée comme une réalisation pratique.

1. **Risques et inconvénients éventuels - mesures prises pour les atténuer**

L'étude utilise des données qui sont déjà accessibles au public sur les médias sociaux sous la forme de témoignages. Ces témoignages sont publiés sur un compte de média social sans aucune information d'identification. Les risques de participation sont donc minimes. Le principal risque à prendre en compte est que le témoignage puisse contenir des informations permettant de remonter à une personne. Les chercheurs supprimeront ces détails lors de la collecte des données sur le compte de média social.

1. **Avantages de l'étude**

Les résultats de l'étude seront utilisés pour informer le développement d'une intervention visant à prévenir la violence dans le milieu urbain nocturne de Bruxelles. Cette intervention visera à créer un environnement plus sûr et bénéficiera à l'ensemble de la société.

1. **Vie privée et confidentialité**

Tout d'abord, vous devez savoir qu'en tant que chercheur, j'ai un devoir de confidentialité concernant les données collectées. Cela signifie que je m'engage, par exemple dans le cadre d'une publication ou d'une conférence, à ne jamais révéler votre nom ou d'autres données qui pourraient vous identifier. Les résultats individuels ne sont jamais publiés non plus.

Deuxièmement, la collecte et le traitement de vos données sont possibles parce que je mène des recherches scientifiques universitaires, qui servent l'intérêt public. Le traitement de données à caractère personnel fondé sur l'intérêt public est autorisé par l'article 6, paragraphe 1, point e), de la loi sur la protection des données. 6.1.e AVG. La recherche scientifique sert à l'avancement des connaissances au profit de la société et a été reconnue dans le cadre de la mission d'enseignement et de recherche de la VUB, y compris par le Codex Hoger Onderwijs.

La collecte et le traitement des données se font dans le respect des principes légaux imposés par le nouveau Règlement général européen sur la protection des données (RGPD)1 en vigueur depuis le 25 mai 2018. Je, Danielle Fernandes, veille au bon traitement de vos données personnelles et à l'obligation d'information qui l'accompagne.

Cette obligation d'information signifie que je dois vous informer sur :

1. Quelles sont les données personnelles que je collecte auprès de vous, plus précisément : votre témoignage de violence qui a été publié sur le compte Instagram de " Balance ton Bar " avec le lieu dans lequel cette rencontre s'est produite.
2. Que la VUB (Vrije Universiteit Brussel, Pleinlaan 2, 1050 Bruxelles, CBE 449.012.406) agit en tant que responsable du traitement de vos données.
3. Les données sont collectées et traitées dans le cadre de l'objectif de l'étude susmentionnée. Conformément à la législation applicable, les données collectées dans le cadre de l'étude seront conservées pendant 5 ans.
4. Que je ne peux utiliser vos données personnelles qu'à des fins scientifiques.
5. Que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Vous avez également le droit d'effacer vos données, de restreindre leur traitement, de vous opposer à leur traitement et de transférer vos données à des tiers. Si vous avez des questions, veuillez contacter les chercheurs.
6. Que vos données ne seront consultées que par les chercheurs susmentionnés et ne seront pas communiquées à d'autres institutions.
7. Vos données seront conservées et sécurisées conformément aux directives de la VUB.
8. Si vous souhaitez exercer vos droits ou si vous avez d'autres questions concernant vos droits et le traitement de vos données personnelles, vous pouvez toujours contacter le délégué à la protection des données de la VUB : dpo@vub.be.
9. Que pour garantir votre vie privée, les mesures de protection suivantes sont prises :

* Lorsque vos données du compte Instagram "Balance ton bar" ont été collectées, elles avaient déjà été pseudonymisées par le titulaire du compte. Les chercheurs n'ont donc pas eu accès aux détails d'identification de chaque témoignage.
* Les témoignages ont été publiés sur les médias sociaux avec le nom du lieu de vie nocturne où l'incident a eu lieu. Pour éviter toute identification, les chercheurs supprimeront le nom du lieu de vie nocturne lorsqu'ils publieront les résultats de l'étude.
* Les chercheurs identifieront les témoignages qui permettent de remonter à une personne, tels que ceux qui mentionnent une date de naissance ou des noms. Ces données sont supprimées lors de la préparation des données pour l'analyse et ne sont pas utilisées dans les documents publiés.
* Les témoignages sont uniquement stockés sur VUB SharePoint, qui est soumis à des conditions d'accès strictes et offre un niveau de protection élevé.

Enfin, vous avez également le droit de vous plaindre de la manière dont vos données sont traitées. Vous pouvez le faire auprès de l'autorité de contrôle belge responsable de l'application de la législation sur la protection des données, en particulier :

Gegevensbeschermingsautoriteit (GBA)

Drukpersstraat 35

1000 Brussel

Tel. +32 2 274 48 00

e-mail: contact@apd-gba.be

Website: [www.gegevensbeschermingsautoriteit.be](http://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be)

1. **Déclaration du chercheur**

Je soussigné Fernandes, Danielle chercheur, certifie avoir fourni verbalement les informations nécessaires concernant cette étude ainsi qu'une copie du document d'information au participant.

 Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée sur le participant pour qu'il accepte de participer à l'étude et que je suis disposé à répondre à toute question supplémentaire.

Je confirme que je travaille conformément aux principes éthiques énoncés dans le "Code de la recherche scientifique en Belgique" et aux principes éthiques de ma discipline de recherche spécifique.

Je confirme que je travaille en conformité avec les obligations légales concernant le traitement approprié des données à caractère personnel, comme indiqué dans le "Règlement général sur la protection des données (RGPD)".

Fernandes, Danielle, 25/01/2023